

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 20 juin 2023
à 15 h**

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 201, avenue Laurier, rez-de-chaussée, le mardi 20 juin 2023, à 15 h.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs*

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 20 juin 2023.

10.03 Questions

CA *Direction des services administratifs*

Période de questions et requêtes du public.

10.04 Questions

CA *Direction des services administratifs*

Période de questions des membres du conseil.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et des études techniques - 1237617001

Octroi à la firme Ramcor Construction inc. d'un contrat pour la reconstruction de trottoirs et de bordures (RMT), remplacement d'entrée de services d'eau potable (RESEP) et la construction de dos d'âne, là où requis, sur diverses rues de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour un montant de 1 976 391,51 \$, taxes incluses, et autorisation d'une dépense totale de 2 339 086,19 \$, taxes incluses, incluant les incidences au montant de 143 202,47 \$ et les contingences de 219 492,22 \$, taxes incluses, à la suite de l'appel d'offres public DDTET54-23-05 (1 soumissionnaire).

20.02 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et des études techniques - 1238275002

Octroi d'un contrat à la compagnie Les Pavages Céka inc. au montant de 1 296 078,11 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux du projet « Réaménagement géométrique de l'intersection des rues Frontenac et Rachel, PRR sur la rue Marie-Anne, entre les rues des Érables et Fullum, et construction des îlots de refuge aux intersections de la rue Rachel et des rues Garnier et Fabre », et autorisation d'une dépense totale de 1 681 160,37 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public DDTET54-23-02 (3 soumissionnaires).

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs

Levée de la séance.

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 7
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

Claude GROULX
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le vendredi 16 juin 2023



Dossier # : 1237617001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroyer à la firme Ramcor Construction Inc., un contrat pour la reconstruction de trottoirs et de bordures (RMT), remplacement d'entrée de services d'eau potable (RESEP) et la construction de dos d'âne, là où requis, sur diverses rues de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour un montant de 1 976 391,51 \$, taxes incluses et autoriser une dépense totale de 2 339 086,19 \$, taxes incluses, incluant les incidences au montant de 143 202,47 \$ et les contingences de 219 492,22 \$, taxes incluses à la suite de l'appel d'offres public : DDTET54-23-05 (Un (1) soumissionnaire)

OCTROYER À LA FIRME Ramcor Construction Inc., UN CONTRAT POUR LA RECONSTRUCTION DE TROTTOIRS ET DE BORDURES (RMT), REMPLACEMENT D'ENTRÉE DE SERVICES D'EAU POTABLE (RESEP) ET LA CONSTRUCTION DE DOS D'ÂNE, LÀ OÙ REQUIS, SUR DIVERSES RUES DE L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL POUR UN MONTANT DE 1 976 391,51 \$, TAXES INCLUSES ET AUTORISER UNE DÉPENSE DE TOTALE DE 2 339 086,19 \$, TAXES INCLUSES, INCLUANT LES INCIDENCES AU MONTANT DE 143 202,47 \$ ET LES CONTINGENCES DE 219 492,22 \$, TAXES INCLUSES À LA SUITE DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC : DDTET54-23-05 (UN (1) SOUMISSIONNAIRES).

ATTENDU QUE l'arrondissement doit maintenir la qualité du réseau routier local, réduire la vitesse des véhicules aux intersections, sécuriser les déplacements des piétons et verdier le secteur.

CONSIDÉRANT l'attestation de conformité rendue par le directeur du Développement du territoire et des études techniques et son équipe, il est recommandé :

D'octroyer à la firme Ramcor Construction Inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour la reconstruction de trottoirs et de bordures (RMT), remplacement d'entrée de services d'eau potable (RESEP) et la construction de dos d'âne, là où requis, sur diverses rues de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 976 391,51 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public : DDTET54-23-05;

D'autoriser une dépense de 2 339 086,19 \$, taxes incluses pour les travaux de

réaménagement géométrique sur diverses rues de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;

D'autoriser une dépense de 219 492,22 \$ incluant les taxes à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense de 143 202,47 \$ incluant les taxes à titre de budget d'incidences;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Signé par Brigitte GRANDMAISON Le 2023-06-16 12: 15

Signataire :

Brigitte GRANDMAISON

directeur(-trice)
Le Plateau-Mont-Royal , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1237617001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroyer à la firme Ramcor Construction Inc., un contrat pour la reconstruction de trottoirs et de bordures (RMT), remplacement d'entrée de services d'eau potable (RESEP) et la construction de dos d'âne, là où requis, sur diverses rues de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour un montant de 1 976 391,51 \$, taxes incluses et autoriser une dépense totale de 2 339 086,19 \$, taxes incluses, incluant les incidences au montant de 143 202,47 \$ et les contingences de 219 492,22 \$, taxes incluses à la suite de l'appel d'offres public : DDTET54-23-05 (Un (1) soumissionnaire)

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal doit procéder aux travaux de reconstruction de trottoirs et de bordures et à la construction de dos d'âne, là où requis, sur diverses rues de l'arrondissement. Le présent contrat vise la reconstruction des portions de trottoirs afin de sécuriser le déplacement des piétons. Du même fait, afin d'assurer la sécurité des enfants et des familles qui circulent dans les rues de l'arrondissement, la construction de dos d'âne comme mesure d'apaisement de la circulation est aussi visée par le présent contrat. Finalement, le remplacement des services d'eau potable en plomb par des branchements d'eau en cuivre sont planifiés également. Tous ces travaux seront réalisés en 2023.

Les travaux dans les rues consistent principalement et, sans s'y limiter, à :

- des travaux de reconstruction mineure de trottoir (RMT) sur diverses rues de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;
- des travaux de construction et de reconstruction de dos d'âne sur diverses rues de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;
- des travaux de remplacement de branchements d'eau en plomb par des branchements d'eau en cuivre sur les rues Rachel (entre De Bordeaux et Dorion) ainsi que sur Saint-Hubert (entre Roy et Cherrier).

En ce qui concerne les remplacements des services d'eau potable en plomb, ces travaux s'inscrivent dans la stratégie de la gestion de l'eau des infrastructures performantes. Ils font partie des interventions qui contribuent à améliorer les infrastructures collectives et la qualité de vie des citoyens afin de respecter l'engagement que la Ville de Montréal a pris auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques de remplacer toutes les entrées de service en plomb avant l'année 2030. Une liste des entrées de service à remplacer se trouve à même les documents d'appel d'offres.

Le présent sommaire a pour but de demander l'autorisation d'octroyer un contrat à la firme Ramcor Construction Inc., plus bas soumissionnaire conforme, afin de réaliser ces travaux. Une copie de l'accusé de réception de l'AMP se trouve en pièce jointe.

En vertu de la loi 76, l'appel d'offres a été publié du 11 avril 2023 au 11 mai 2023. La soumission est valide pendant les quatre-vingt-dix (90) jours qui suivent sa date d'ouverture et prend fin le 8 août 2023.

L'appel d'offres a été publié dans le journal Le Devoir et sur le site électronique d'appel d'offres (SEAO). La durée de publication a été de trente et un (31) jours, ce qui est conforme au délai minimal requis par la *Loi sur les cités et villes*.

Trois (3) Addenda ont été émis en cours du processus d'appel d'offres, soit :

Addenda no 1, émis le 27 avril 2023 :

- Demande de précision concernant l'*Annexe H – Lettre d'intention d'assurer un soumissionnaire* versus les choix de catégories des différents types de travaux;
- La mise à jour de l'annexe V-6, *Liste des dos d'âne* et du bordereau de soumission en ventilant les quantités des panneaux et panonceaux à poser pour les travaux des dos d'âne.

Addenda no 2, émis le 1er mai 2023 :

- La mise à jour du bordereau de soumission en version Excel.

Addenda no 3, émis le 4 mai 2023 :

- Quantités de planages et de pavages rajoutées pour les travaux des dos d'âne et la mise à jour du bordereau de soumission.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE21 0240 - 17 février 2021 - Autoriser un budget de revenus et dépense de 13 800 000,00 \$ (taxes incluses) qui sera assumé par la Ville et remboursé au complet par les propriétaires pour qui la Ville a dû procéder, dans le cadre de ses travaux, au remplacement des sections privées de leur branchements d'eau en plomb. 1218126001

CM21 0443 - 20 avril 2021 - Accepter les offres de service à venir des conseils d'arrondissement afin de prendre en charge la réalisation de travaux d'aqueduc et d'égouts sur les réseaux d'eau secondaires de la Ville de Montréal ainsi que sur les terrains privés où les entrées de service en plomb doivent être remplacées en vertu du Règlement 20-030, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

CM23 0178 - 20 février 2023 - Accepter les offres de services d'arrondissements de prendre en charge la coordination et la réalisation des travaux d'aménagement de rues artérielles et de voies cyclables pour l'année 2023, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

CM23 0295 - 21 mars 2023 - Accepter les offres de services des conseils d'arrondissement de prendre en charge la conception, la coordination et la réalisation de travaux de réfection mineure de trottoirs (RMT) sur certaines rues du réseau artériel administratif de la Ville (RAAV) en 2023, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

DESCRIPTION

Les travaux du présent contrat consistent à la reconstruction de trottoirs et bordures (RMT), remplacement d'entrée de service d'eau potable (RESEP) et la construction de dos d'âne, là où requis, sur diverses rues de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'année 2023.

Le coût total des dépenses du projet à autoriser pour les travaux de reconstruction de trottoirs et bordures, la construction de dos d'âne et le remplacement d'entrée d'eau est de 2 344 586,19 \$, taxes comprises, et est réparti comme suit :

- un montant de 1 976 391,51 \$ (taxes incluses) pour les travaux;
- un montant de 219 492,22 \$ (taxes incluses) pour les contingences globales du contrat;
- un montant de 39 017,92 \$ (taxes incluses) pour les contingences des remplacements des ESP, côté public (10 %);

- un montant de 43 706,14 \$ (taxes incluses) pour les contingences des remplacements des ESP, côté privé (20 %);
- un montant de 143 202,47 \$ (taxes incluses) pour les incidences.

Les contingences sont de 10 % du coût des travaux (sauf de 20 % pour les ESP, côté privé) et s'élèvent à 219 492,22 \$.

Les dépenses incidentes du projet comprennent les travaux suivants :

- 9 389,67 \$, taxes incluses, pour les honoraires du laboratoire mandaté pour réaliser le contrôle qualitatif des matériaux (14 % PMR);
- 23 474,17 \$, taxes incluses, pour les honoraires du laboratoire mandaté pour réaliser le contrôle qualitatif des matériaux (35 % SIRR);
- 13 413,81 \$, taxes incluses, pour les honoraires du laboratoire mandaté pour réaliser le contrôle qualitatif des matériaux (20 % SUM);
- 20 791,41 \$, taxes incluses, pour les honoraires du laboratoire mandaté pour réaliser le contrôle qualitatif des matériaux (31 % DGA);
- 61 409,30 \$, taxes incluses, pour les honoraires en surveillance environnementale des matériaux contaminés et la traçabilité des sols (100 % DGA);
- 1 705,70 \$, taxes incluses, pour les honoraires en la traçabilité des sols : 2,13 \$/tonne (100 % DGA);
- 1 438,97 \$, taxes incluses, pour les frais divers (dépenses imprévues au contrat : 10 % des incidences, 7 % PMR);
- 2 347,32 \$, taxes incluses, pour les frais divers (dépenses imprévues au contrat : 10 % des incidences, 17 % SIRR);
- 1 341,38 \$, taxes incluses, pour les frais divers (dépenses imprévues au contrat : 10 % des incidences, 10 % SUM);
- 8 390,64 \$, taxes incluses, pour les frais divers (dépenses imprévues au contrat : 10 % des incidences, 66 % DGA).

Le processus d'appel d'offres public n° DDTET54-23-05 s'est déroulé du 11 avril au 11 mai 2023.

Cinq (5) firmes se sont procuré les documents d'appel d'offres :

- Ramcor Construction Inc.
- SAHO Construction Inc.
- Cojalac Inc.
- Les Entrepreneurs Bucaro Inc.
- Uniroc Construction Inc.

Une (1) firme a présenté des soumissions :

- Ramcor Construction Inc.

et quatre (4) ont refusé de soumissionner dont un (1) désistement.

JUSTIFICATION

Le tableau suivant résume la liste du nom du soumissionnaire et du prix soumis, les écarts de prix entre la soumission reçue et l'écart entre l'estimation des professionnels et le montant du contrat à octroyer.

Contrat octroyé au plus bas soumissionnaire conforme

Firmes soumissionnaires	Total Travaux Ville (taxes incluses)
Ramcor Construction inc.	1 976 391,51 \$
Dernière estimation réalisée PMR	1 673 944,51 \$
Coût moyen des soumissions conformes <i>(total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)</i>	1 976 391,51 \$

Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) <i>((coût moyen des soumissions conformes – la plus basse) / la plus basse) x 100</i>	0 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$) <i>(la plus haute conforme – la plus basse conforme)</i>	0 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%) <i>((la plus haute conforme – la plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i>	0 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme – estimation)</i>	302 447,00 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme – estimation) / estimation) x 100</i>	18,07 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse – la plus basse)</i>	0 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse – la plus basse) / la plus basse) x 100</i>	0 %

Les prix de soumission ainsi que les documents fournis ont été vérifiés pour la plus basse soumission.

L'estimation des coûts réalisée par l'arrondissement a été basée sur deux soumissions de travaux similaires de l'année 2022, avec une majoration de 6 %.

La somme des différences des coûts est de 302 447 (18,07 %), taxes incluses de plus par le Plateau-Mont-Royal.

Voici les principales raisons d'octroyer le contrat :

- Une (1) soumission conforme a été reçue. L'Arrondissement PMR a eu l'occasion de négocier un prix à la baisse en se prévalant des articles de loi l'autorisant à négocier lorsqu'il n'y a qu'un seul soumissionnaire;
- Négociation du coût à la baisse (déposé le 31 mai 2023) comparativement à son dépôt original du 11 mai 2023. En effet, au terme des négociations le prix révisé du 31 mai 2023 est de 1 976 391,51 \$ soit 148 846,63 \$ inférieur au prix original du 11 mai 2023 qui était de 2 125 238,14 \$.
- Le plus bas et seul soumissionnaire conforme a soumis un prix révisé acceptable par rapport au marché en 2023;
- Retourner en appel d'offres compromettrait la réalisation sans donner aucune garantie sur la baisse des prix unitaires.

Les vérifications auprès des organisations suivantes ont été faites et toutes les exigences sont atteintes par le plus bas soumissionnaire :

- Registre des entreprises du Québec (REQ);
- Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);
- Autorité des marchés publics (AMP);
- Revenu Québec;
- Régie du bâtiment du Québec (RBQ);
- Liste des fournisseurs à rendement insatisfaisant selon la Politique de gestion contractuelle de la Ville de Montréal.

Le présent dossier donne suite à un appel d'offres assujéti à la *Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics* (Loi 1) conformément aux décrets 1049-2013 et 795-2014 respectivement adoptés le 23 octobre 2013 et le 10 septembre 2014. L'adjudicataire recommandé, Ramcor Construction Inc. détient une attestation de l'AMP, laquelle est valide du 1er février 2023 au 31 janvier 2026.

Les validations requises à l'effet que l'adjudicataire recommandé ne fait pas partie du Registre des entreprises non

admissibles (RENA) ni de la liste des entreprises à licences restreintes de la Régie du bâtiment du Québec ont été faites.

Une attestation valide délivrée par Revenu Québec a été déposée avec la soumission, laquelle sera validée à nouveau au moment de l'octroi du contrat.

Le numéro de la licence RBQ de l'adjudicataire recommandé, Ramcor Construction Inc. est le 8288-5567-46 délivré le 14 février 2023 et son attestation de Revenu Québec a été délivrée le 11 mai 2023.

En conséquence, la Direction du développement du territoire et des études techniques recommande d'accorder à la firme Ramcor Construction Inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour des travaux de reconstructions mineures de trottoirs, de rue, de construction de dos d'âne et de remplacement des services d'eau potable en plomb sur divers tronçons de rues de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Ci-dessous les détails des aspects financiers. Ce tableau se trouve en pièce jointe.

Rubrique	ARRONDISSEMENT PMR (RMT ET DOS D'ANE)			SIRR (RMT)			SUM (DOS D'ANE)			DGA			Grand total		
	Avant Taxes	Txes incluses	Net ristourne	Avant Taxes	Txes incluses	Net ristourne	Avant Taxes	Txes incluses	Net ristourne	Avant Taxes	Txes incluses	Net ristourne	Avant Taxes	Txes incluses	Net ristourne
Travaux remplacement branchement d'eau et d'égout, côté public	-	-	-	-	-	-	-	-	-	339 360,00	390 179,16	356 285,58	339 360,00	390 179,16	356 285,58
Contingences remplacement branchement d'eau et d'égout, côté public	-	-	-	-	-	-	-	-	-	33 936,00	39 017,92	35 628,56	33 936,00	39 017,92	35 628,56
Travaux remplacement branchement d'eau et d'égout, côté privée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	190 068,00	218 530,68	199 547,64	190 068,00	218 530,68	199 547,64
Contingences remplacement branchement d'eau et d'égout, côté privé (20%)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38 013,60	43 706,14	39 909,53	38 013,60	43 706,14	39 909,53
Travaux mineures trottoirs rues locales	142 932,80	164 336,99 \$	150 061,57	-	-	-	-	-	-	-	-	-	142 932,80	164 336,99	150 061,57
Contingences trottoirs mineures trottoirs rues locales	14 293,28	16 433,70	15 006,16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14 293,28	16 433,70	15 006,16
Travaux mineures trottoirs rues artérielles	-	-	-	605 694,20	696 396,91	635 903,20	-	-	-	-	-	-	605 694,20	696 396,91	635 903,20
Contingences travaux mineures trottoirs rues artérielles	-	-	-	60 569,42	69 639,69	63 590,32	-	-	-	-	-	-	60 569,42	69 639,69	63 590,32
Travaux dos d'âne rues locales	104 128,20	119 721,40	109 321,59	-	-	-	-	-	-	-	-	-	104 128,20	119 721,40	109 321,59
Contingences travaux dos d'âne rues locales	10 412,82	11 972,14	10 932,16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10 412,82	11 972,14	10 932,16
Travaux dos d'âne rues artérielles	-	-	-	-	-	-	336 791,80	387 226,37 \$	353 589,29	-	-	-	336 791,80	387 226,37	353 589,29
Contingences travaux dos d'âne rues artérielles	-	-	-	-	-	-	33 679,18	38 722,64	35 358,93	-	-	-	33 679,18	38 722,64	35 358,93
Total contrat	271 767,10	312 464,22	285 321,48	666 263,62	766 036,60	699 493,52	370 470,98	425 949,01	388 948,22	601 377,60	691 433,90	631 371,31	1 909 879,30	2 195 883,73	2 005 134,53
Incidences Contrôle des matériaux (Solmatech)	8 166,71	9 389,67	8 574,02	20 416,76	23 474,17	21 435,05	11 666,72	13 413,81	12 248,60	18 083,42	20 791,41	18 985,33	58 333,60	67 069,06	61 242,99
Incidences Surveillance des matériaux contaminés et traçabilité des sols (SNC)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	53 411,00	61 409,30	56 074,88	53 411,00	61 409,30	56 074,88
Incidences traçabilité des sols (2,13 \$/tonne pour DRE)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 483,54	1 705,70	1 557,53	1 483,54	1 705,70	1 557,53
Communications (DRE)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres Incidences techniques	816,67	938,97	857,40	2 041,68	2 347,42	2 143,50	1 166,67	1 341,38	1 224,86	7 297,80	8 390,64	7 661,77	11 322,81	13 018,41	11 887,54
Totales incidences	8 983,38	10 328,64	9 431,42	22 458,44	25 821,59	23 578,55	12 833,39	14 755,19	13 473,46	80 275,76	92 297,05	84 279,51	124 550,96	143 202,47	130 762,94
Totale dépense	280 750,48	322 792,86	294 752,91	688 722,06	791 858,18	723 072,07	383 304,37	440 704,20	402 421,68	681 653,36	783 730,95	715 650,82	2 034 430,26	2 339 086,19	2 135 897,47

	Avant Taxes	Txes incluses	Net ristourne
Total Contrat Ramcor Construction Inc. et contingences	1 909 879,30	2 195 883,73	2 005 134,53
Dépenses totales	2 034 430,26	2 339 086,19	2 135 897,47

Pour la DGA:

Un montant maximal de 476 193,65 \$ net de ristournes sera financé par le règlement d'emprunt de compétence locale 22-046 Renouvellement d'actifs des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égout - CM22-046 et est à la charge du contribuable.
Un montant maximal de 239 457,17 \$ net de ristournes relatif aux remplacements de la portion privée des entrées de service en plomb sera facturé aux citoyens concernés, conformément au règlement # 20-030.

Pour le SIRR:

Un montant maximal de 723 072,07 \$ net de ristournes sera financé par le règlement d'emprunt de compétence locale 17-073 Travaux réfection routier CM17 1047 et est à la charge du contribuable.

Pour le SUM:

Un montant de 225 500 \$ a été approuvée via l'appel en projet de l'article 85, projet A85_PLA22-0906. Suite à l'ouverture des appels d'offre, les nouveaux coûts, incluant les travaux, les contingences et incidences s'élèvent à 440 704,20 \$, taxes incluses, soit un augmentation de 95 %.

Le coût total maximal de ce contrat de 440 704,20 \$ (taxes incluses), incluant des contingences 38 722,64 \$ et des incidences de 14 755,19 \$ sera assumé comme suit :

Un montant maximal de 402 421,68 \$ net de ristourne sera financé par le règlement d'emprunt de compétence locale # 19-023-1 Progr. aménagement des rues du réseau artériel CM22 1111.

Le budget net requis pour donner suite à ce dossier est prévu et disponible pour le PDI 2023-2032 et est réparti comme suit pour chacune des années :

# Projet investi	Projets	2023	Ultérieur	Total
59070	A85_PLA22-0906 - Construction de dos d'âne sur le réseau artériel administratif - Le Plateau-Mont-Royal	402 \$	0 \$	441 \$

Cette dépense sera assumée à 100% par la Ville Centre.

Pour l'arrondissement PMR:

Les dépenses assumées par l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal pour ce projet sont d'un montant de 322 792,86 \$, contingences, incidences et taxes incluses.

Les dépenses totales du projet sont de 2 339 086,19 \$.

Voir l'intervention de certification de fonds pour les détails concernant l'imputation.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte de Montréal 2030, et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Lors des travaux, l'entrepreneur sera responsable du maintien et de la gestion de la circulation et de la signalisation temporaire au chantier. Toutes les planches de signalisations temporaires doivent être signées et scellées par un ingénieur membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Les planches seront ensuite approuvées par l'arrondissement afin d'obtenir un permis d'occupation temporaire du domaine public.

Advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure de la date d'échéance de la soumission, le plus bas soumissionnaire conforme ainsi que tous les autres soumissionnaires pourraient alors retirer leurs soumissions. Il faudrait donc procéder à un autre appel d'offres et défrayer les frais associés. Dans ce cas, les prix pourraient faire l'objet d'une hausse des coûts étant donné la publication tardive de l'appel d'offres durant l'année courante.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

aucun

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Afin d'informer les résidents des travaux d'aménagement, l'arrondissement mettra en place la série d'actions suivantes :

- mise à jour du site Info-Travaux de la Ville de Montréal;
- mise à jour du contenu de la page Web sur le site de l'arrondissement;
- distribution d'un avis aux résidents limitrophes;

Cette décision sera aussi annoncée dans le communiqué des faits saillants de la séance du conseil qui est diffusé sur le fil de presse, dans les médias sociaux et l'infolettre, ainsi que sur le site Web de l'arrondissement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi du contrat : Suite à l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées :

- Début des travaux : entre la mi-juillet et le début août 2023
- Fin des travaux : octobre 2023 ou printemps 2024

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Ce dossier est conforme aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs de la Ville de Montréal et de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur, le directeur de direction ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Florentina ILIUTA)

Certification de fonds :

Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs (Odette NTAKARUTIMANA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Hermine Nicole NGO TCHA, Service de l'eau

Ève LEDUC, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Marc BRETON, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Patrick RICCI, Service des infrastructures du réseau routier

Christophe PART, Service de l'eau

Lecture :

Ève LEDUC, 14 juin 2023

Christophe PART, 6 juin 2023

Hermine Nicole NGO TCHA, 6 juin 2023

RESPONSABLE DU DOSSIER

Manuel-Vladimir VASQUEZ-VILLALOBOS
Ingénieur Chargé de projets - Génie Civil

ENDOSSÉ PAR

Benoît MALETTE
Chef de division études techniques

Le : 2023-05-31

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jean-François MORIN
directeur(-trice)-developpement du territoire et etudes
techniques



Dossier # : 1238275002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à la compagnie Les Pavages Céka inc. au montant de 1 296 078,11 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux du projet « Réaménagement géométrique de l'intersection des rues Frontenac et Rachel, PRR sur la rue Marie-Anne entre les rues des Érables et Fullum et construction des îlots de refuge aux intersections de la rue Rachel et des rues Garnier et Fabre » et autoriser une dépense totale de 1 681 160,37 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public DDTET54-23-02 (3 soumissionnaires).

Autoriser une dépense maximale de 1 681 160,37 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux du projet « Réaménagement géométrique de l'intersection des rues Frontenac et Rachel, PRR sur la rue Marie-Anne entre les rues des Érables et Fullum et construction des îlots de refuge aux intersections de la rue Rachel et des rues Garnier et Fabre »;
Accorder, à cette fin, un contrat à l'entreprise « Les Pavages Céka inc. », soit au prix total de 1 296 078,11 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public DDTET54-23-02 (3 soumissionnaires);

Autoriser un budget prévisionnel de contingences d'un montant de 129 607,81 \$, taxes incluses;

Autoriser un budget prévisionnel de frais incidents d'un montant de 255 474,45 \$, taxes incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Brigitte GRANDMAISON Le 2023-06-16 13:26

Signataire :

Brigitte GRANDMAISON

directeur(-trice)
Le Plateau-Mont-Royal , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1238275002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à la compagnie Les Pavages Céka inc. au montant de 1 296 078,11 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux du projet « Réaménagement géométrique de l'intersection des rues Frontenac et Rachel, PRR sur la rue Marie-Anne entre les rues des Érables et Fullum et construction des îlots de refuge aux intersections de la rue Rachel et des rues Garnier et Fabre » et autoriser une dépense totale de 1 681 160,37 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public DDTET54-23-02 (3 soumissionnaires).

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal ayant toujours comme objectif de sécuriser les déplacements des clientèles plus vulnérables, il veut procéder aux travaux de réaménagement géométrique à l'intersection des rues Frontenac et Rachel, à la réalisation du programme de réfection routière (PRR) et du programme complémentaire de planage-revêtement (PCPR) sur la rue Marie-Anne entre les rues des Érables et Fullum et à la construction des îlots de refuge aux intersections de la rue Rachel et des rues Garnier et Fabre. Ces travaux seront réalisés en 2023.

Les travaux consistent principalement et, sans s'y limiter, à :

Réaménagement géométrique à l'intersection des rues Frontenac et Rachel :

- la construction des saillies aux coins nord/est et sud/est de l'intersection avec bordures de granit;
- la construction des fosses de plantation;
- l'agrandissement de fosses d'arbres existantes.

PRR et PCPR sur la rue Marie-Anne entre les rues des Érables et Fullum :

- la démolition et reconstruction de sections de trottoirs et bordures, là ou requis;
- l'agrandissement de fosses d'arbres existantes;
- la reconstruction en chaussée flexible du tronçon compris entre les rues des Érables et Parthenais;
- PCPR du tronçon compris entre les rues Parthenais et Fullum;
- les travaux corrélatifs connexes.

Îlots de refuge aux intersections de la rue Rachel et des rues Garnier et Fabre :

- la construction des îlots de refuge en granit et en bordure de granit et béton.

Le présent sommaire a pour but de demander l'autorisation d'octroyer un contrat à la compagnie « Les Pavages Céka inc. », plus bas soumissionnaire conforme, afin de réaliser ces travaux. Il est à noter que l'adjudicataire recommandé a obtenu son accréditation auprès de l'autorité des marchés publics (AMP).

En vertu de la loi 76, l'appel d'offres a été publié entre le 3 mai 2023 et le 2 juin 2023. La soumission est valide pendant les quatre-vingt-dix (90) jours qui suivent sa date d'ouverture.

L'appel d'offres a été publié dans le journal Le Devoir et sur le site électronique d'appel d'offres (SÉAO). La durée de publication a été de trente-deux (30) jours, ce qui est conforme au délai minimal requis par la *Loi sur les cités et villes*.

Un (1) addenda a été émis en cours du processus d'appel d'offres, soit :

Addenda no 1, émis le 29 mai 2023 :

- Demande de précision concernant la souche d'arbre à retirer.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

* CA22 25 0345 (GDD 1227943003) 13 décembre 2022 : Offrir au conseil de la ville en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge la conception, la coordination et la construction de deux (2) saillies, sur l'avenue Rachel à l'intersection de la rue Frontenac, sur le réseau artériel.

* CM23 0178 (GDD 1238935001) 20 février 2023 : Accepter les offres de services d'arrondissements de prendre en charge la coordination et la réalisation des travaux d'aménagement de rues artérielles et de voies cyclables pour l'année 2023, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

* CA23 25 0012 (GDD 1237943001) 6 février 2023 : Offrir au conseil de la ville en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge la conception, la coordination et la construction de trois (3) îlots de refuge sur la rue Rachel Est, à l'intersection des rues Garnier et Fabre sur le réseau artériel.

* CM23 0179 (GDD 1238746001) 20 février 2023 : Accepter, en vertu de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), les offres de service reçues ou à venir des conseils d'arrondissement dans le cadre du Programme de sécurisation aux abords des écoles (PSAÉ), afin de prendre en charge la conception, la coordination et la réalisation de travaux visant l'implantation d'aménagements permanents en 2023 sur le réseau artériel administratif de la Ville (RAAV).

DESCRIPTION

Le présent contrat consiste à la réalisation des travaux de réaménagement géométrique à l'intersection des rues Frontenac et Rachel, à la réalisation du programme de réfection routière (PRR) et du programme complémentaire de planage-revêtement (PCPR) sur la rue Marie-Anne entre les rues des Érables et Fullum et à la construction des îlots de refuge aux intersections de la rue Rachel et des rues Garnier et Fabre.

Le coût à autoriser pour les travaux est de 1 425 685,92 \$, taxes incluses, et est réparti comme suit :

- un montant de 1 296 078,11 \$, taxes incluses, pour les travaux;
- un montant de 129 607,81 \$, taxes incluses, pour les contingences, équivalant à un 10 % du coût des travaux.

Le coût à autoriser pour les incidences du projet est de 255 474,45 \$, taxes incluses, et est réparti comme suit :

- 80 482,50 \$, taxes incluses, pour les honoraires de la firme de laboratoire mandatée pour réaliser le contrôle qualitatif des matériaux;
- 137 970,00 \$, taxes incluses, pour les honoraires en surveillance environnementale de sols excavés et la traçabilité des sols;

- 5 748,75 \$, taxes incluses, concernant les frais exigibles à la traçabilité des sols contaminés : 2,13 \$/tonne;
- 8 048,25 \$, taxes incluses, pour les frais liés à l'horticulture;
- 23 224,95 \$, taxes incluses, pour d'autres incidences techniques.

Le processus d'appel d'offres public n° DDTET54-23-02 s'est déroulé du 3 mai au 2 juin 2023.

JUSTIFICATION

Quatre (4) firmes se sont procuré les documents d'appel d'offres :

- Aménagement "Côté Jardin" inc.;
- Les Entrepreneurs Bucaro inc.;
- Les Pavages Céka inc.;
- Ramcor Construction Inc.

Trois (3) firmes ont présenté des soumissions :

- Les Pavages Céka inc.;
- Ramcor construction inc.;
- Les Entrepreneurs Bucaro inc.

Et une (1) firme a refusé de soumissionner.

Le tableau ci-dessous présente le prix corrigé pour la firme « Les Pavages Céka inc. » :

Firme	Prix soumis	Prix corrigé	Écart
Les Pavages Céka inc.	1 296 062,87 \$	1 296 078,11 \$	15,24 \$

Le tableau suivant résume la liste des noms des soumissionnaires et des prix soumis, les écarts de prix entre les soumissions reçues et l'écart entre l'estimation des professionnels et le montant du contrat à octroyer.

Soumissions conformes	Prix de base (Avant taxes)	Taxes (TPS+TVQ)	Coût de travaux (Taxes incluses)
Les Pavages Céka inc.	1 127 269,50 \$	168 808,61 \$	1 296 078,11 \$
Ramcor construction Inc.	1 344 906,00 \$	201 399,67 \$	1 546 305,67 \$
Les entrepreneurs Bucaro inc.	1 604 645,00 \$	240 295,59 \$	1 844 940,59 \$
Dernière estimation réalisée (\$)	1 143 932,00 \$	171 303,82 \$	1 315 235,82 \$
Coût moyen des soumissions conformes reçues (\$)			1 562 441,46 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)			20,6%
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$)			548 862,48 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%)			42,3%
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$)			(19 157,71 \$)
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%)			-1,5%
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$)			250 227,56 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%)			19,3%

Suite à l'analyse des documents des soumissionnaires, le plus bas soumissionnaire conforme est l'entreprise « Les Pavages Céka inc. » avec un montant de 1 296 078,11 \$, taxes incluses.

Les prix de soumission ainsi que les documents fournis ont été vérifiés pour le plus bas soumissionnaire et pour le deuxième plus bas soumissionnaire.

Une copie du plus bas soumissionnaire « Les Pavages Céka inc. » est jointe à ce présent sommaire. L'estimation des coûts réalisée par l'arrondissement a été basée sur les prix les plus bas présentés dans les soumissions de travaux similaires de l'année 2021 et 2022 avec une majoration de 6 % par année.

Globalement, les prix unitaires de la soumission la plus basse sont légèrement plus bas que les prix du marché.

Voici les principales raisons d'octroyer le contrat :

- Trois (3) soumissions conformes ont été reçues, ce qui démontre que les prix obtenus sont ceux du marché;
- L'échéancier sera respecté selon les planifications;
- Retourner en appel d'offres compromettrait la réalisation des travaux.

La validation de l'admissibilité à déposer une soumission à la Ville de Montréal dans le cadre du présent appel d'offres a été effectuée pour le plus bas soumissionnaire et pour le deuxième plus bas soumissionnaire et toutes les exigences sont atteintes pour ces deux (2) soumissionnaires.

Les vérifications auprès des organisations suivantes ont été faites :

- Registre des entreprises du Québec (REQ);
- Registre des entreprises autorisées à contracter de l'Autorité des marchés publics (AMP);
- Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);
- Attestation de Revenu Québec (RQ);
- Licence de la Régie du Bâtiment du Québec (RBQ);
- Liste des fournisseurs à rendement insatisfaisant selon la Politique de gestion contractuelle de la Ville de Montréal.

La validation de la conformité des soumissions dans le cadre du présent appel d'offres a été effectuée pour le plus bas soumissionnaire et pour le deuxième plus bas soumissionnaire et toutes les exigences sont atteintes pour ces deux (2) soumissionnaires.

Les vérifications suivantes ont été faites :

- Garantie de soumission;
- Lettre d'intention d'assurer un soumissionnaire;
- Obtention du cahier des charges sur le SEAO;
- Soumission complétée sur le formulaire de soumission;
- Formation d'un consortium.

Par conséquent, nous recommandons l'octroi du contrat à l'entreprise « Les Pavages Céka inc. », au montant de sa soumission.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Pour le contrat numéro DDTET54-23-02, le coût de la dépense totale est de 1 681 160,37 \$, taxes incluses, soit un coût net de 1 535 123,50 \$, lorsque diminué des ristournes fédérales et provinciales.

Cette dépense totale doit être répartie de la façon suivante :

Rubrique	Arrondissement du PMR			SIRR			SUM			TOTAL		
	Avant Taxes	Taxes incluses	Net ristourne	Avant Taxes	Taxes incluses	Net ristourne	Avant Taxes	Taxes incluses	Net ristourne	Avant Taxes	Taxes incluses	Net ristourne
Travaux Réaménag. géométrique Frontenac/Rachel	-	-	-	-	-	-	340 137,50	391 073,09	357 101,86	340 137,50	391 073,09	357 101,86

Contingences Réaménag. géométrique Frontenac/Rachel	-	-	-	-	-	-	34 013,75	39 107,31	35 710,19	34 013,75	39 107,31	35 710,19
PRR rue Marie-Anne, entre des Érables et Parthenais	424 525,70	488 098,42	445 698,92	-	-	-	-	-	-	424 525,70	488 098,42	445 698,92
Contingences PRR rue Marie-Anne, entre des Érables et Parthenais	42 452,57	48 809,84	44 569,89	-	-	-	-	-	-	42 452,57	48 809,84	44 569,89
PCPR rue Marie-Anne, entre Parthenais et Fullum	-	-	-	184 618,80	212 265,47	193 826,66	-	-	-	184 618,80	212 265,47	193 826,66
Contingences PCPR rue Marie-Anne, entre Parthenais et Fullum	-	-	-	18 461,88	21 226,55	19 382,67	-	-	-	18 461,88	21 226,55	19 382,67
Travaux Îlots refuge Rachel/Garnier et Rachel/Fabre	-	-	-	-	-	-	177 987,50	204 641,13	186 864,63	177 987,50	204 641,13	186 864,63
Contingences Îlots refuge Rachel/Garnier et Rachel/Fabre	-	-	-	-	-	-	17 798,75	20 464,11	18 686,46	17 798,75	20 464,11	18 686,46
Total contrat	466 978,27	536 908,26	490 268,81	203 080,68	233 492,02	213 209,33	569 937,50	655 285,64	598 363,13	1 239 996,45	1 425 685,92	1 301 841,27
Incidence Laboratoire contrôle qualité	26 600,00	30 583,35	27 926,68	11 200,00	12 877,20	11 758,60	32 200,00	37 021,95	33 805,98	70 000,00	80 482,50	73 491,25
Incidence Surveillance Environnementale	45 600,00	52 428,60	47 874,30	19 200,00	22 075,20	20 157,60	55 200,00	63 466,20	57 953,10	120 000,00	137 970,00	125 985,00
Incidence frais Traces QC	1 900,00	2 184,53	1 994,76	800,00	919,80	839,90	2 300,00	2 644,43	2 414,71	5 000,00	5 748,75	5 249,38
Incidence Horticulture	2 660,00	3 058,34	2 792,67	1 120,00	1 287,72	1 175,86	3 220,00	3 702,20	3 380,60	7 000,00	8 048,25	7 349,13
Autres Incidences techniques	7 676,00	8 825,48	8 058,84	3 232,00	3 715,99	3 393,20	9 292,00	10 683,48	9 755,44	20 200,00	23 224,95	21 207,48
Totales incidences	84 436,00	97 080,30	88 647,25	35 552,00	40 875,91	37 325,16	102 212,00	117 518,26	107 309,82	222 200,00	255 474,45	233 282,23
Totale dépense	551 414,27	633 988,56	578 916,06	238 632,68	274 367,93	250 534,48	672 149,50	772 803,90	705 672,96	1 462 196,45	1 681 160,37	1 535 123,50

Pour l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal :

Le coût de la dépense assumée par l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal est de 633 988,56 \$, taxes incluses, soit un coût net de 578 916,06 \$, lorsque diminué des ristournes fédérales et provinciales.

Pour le SIRR :

Le coût de la dépense assumée par le Service des infrastructures du réseau routier (SIRR) est de 274 367,93 \$, taxes incluses, soit un coût net de 250 534,48 \$, lorsque diminué des ristournes fédérales et provinciales.

Le budget net requis pour donner suite à ce dossier (portion financée par le SIRR) est prévu et disponible pour le PDI 2023-2032 et est réparti comme suit pour chacune des années (en milliers de \$) :

Programme	2023	2024	2025	Ultérieur	TOTAL
55857 - Programme complémentaire de planage-revêtement - Local	251	-	-	-	251

Pour le SUM :

Le coût de la dépense assumée par le Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM) est de 772 803,90 \$, taxes incluses, soit un coût net de 705 672,96 \$, lorsque diminué des ristournes fédérales et provinciales, financé comme suit:

- Un montant de 462 796,71 \$ net de ristournes par le règlement d'emprunt de compétence locale 19-023-1 Programme aménagement des rues du réseau artériel CM22 1111.
- Un montant de 242 876,25 \$ net de ristournes par le règlement d'emprunt de compétence locale 23-007 Sécurisation réseau routier Vision Zéro CM23 0194.

Le budget net requis pour donner suite à ce dossier (portion financée par le SUM) est prévu et disponible pour le PDI 2023-2032 et est réparti comme suit pour chacune des années (en milliers de \$) :

Programme	2023	2024	2025	Ultérieur	TOTAL
59070 - Programme d'aménagement des rues - Artériel	463	-	-	-	463
59071 - Programme de sécurisation aux abords des écoles	243	-	-	-	243

Le gabarit des indicateurs de l'Action 46 du plan climat se trouve dans les pièces jointes.

Subvention du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS)

Du financement a été accordé dans le cadre du Programme d'aide financière aux arrondissements pour la déminéralisation par la création ou la réfection de fosses de plantation du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des Sports. Ce programme est assumé par le Règlement d'emprunt N°23-006 Plan de gestion de la forêt urbaine (CM23 0192).

Une demande au programme d'aide financière aux arrondissements pour la déminéralisation par la création ou la réfection de fosses de plantation a été présentée et acceptée par le SGPMRS. Le montant de la contribution du SGPMRS est de 853,00 \$ avant taxes. Les fonds du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des Sports ont déjà été virés sur planification :

- 355,65 \$ avant taxes / 373,39 \$ net de ristournes, pour l'intersection des rues Rachel E et Frontenac (projet SIMON 195241);
- 497,35 \$ avant taxes / 522,16 \$ net de ristournes, pour le tronçon Marie-Anne E, entre des Érables et Fullum (projet SIMON 195238).

Subvention du programme d'aide financière du fond de la sécurité routière (PAFFSR)

Une demande de subvention est en attente d'approbation par le ministère des Transports du Québec pour le projet d'aménagement à l'intersection des rues Frontenac et Rachel. Une somme de 196 105 \$ (avant taxes) a été demandée via le Programme d'aide financière du fond de la sécurité routière (PAFFSR). Numéro de dossier : PAFFSR20230111-045.

Financement provenant du programme de sécurisation aux abords des écoles (PSAÉ)

Un financement provenant du programme de sécurisation aux abords des écoles (PSAÉ) piloté par le Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM) a été confirmé pour la construction des îlots de refuge aux intersections de la rue Rachel et des rues Garnier et Fabre. Numéro de dossier : PSAE_PLA22-0802_Projet Parc Lafontaine.

Financement provenant du programme d'aménagement de rue artérielle (PAR)

Dans le cadre des appels à projets réalisés par le Service de l'urbanisme et de la mobilité en 2022, un financement provenant du programme d'aménagement de rue artérielle (PAR) a été confirmé pour la construction de saillies à l'intersection des rues Frontenac et Rachel. Numéro de dossier : A85_PLA22-0704.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

Vous trouverez en pièce jointe la grille d'analyse.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

La réalisation de ces travaux aura un impact majeur positif sur la sécurité des piétons particulièrement aux intersections de la rue Rachel et des rues Garnier et Fabre. En effet, l'aménagement de traverse avec refuges permettra une traversée plus sécuritaire vers le parc La Fontaine. D'autant plus que cette bonification des traverses est dans l'axe des aires de jeux pour enfants.

Advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure de la date d'échéance de la soumission, le plus bas soumissionnaire conforme ainsi que tous les autres soumissionnaires pourraient alors retirer leurs soumissions. Il faudrait donc procéder à un autre appel d'offres et défrayer les frais associés. Dans ce cas, les prix pourraient faire l'objet d'une hausse des coûts étant donné la publication tardive de l'appel d'offres durant l'année courante.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

Des clauses et des directives de la Ville de Montréal face aux impacts de la COVID-19 sur les chantiers ont été intégrées aux documents d'appel d'offre afin que l'entrepreneur les prennent en considération lors de l'exécution des travaux. Aucuns frais relatifs aux installations sanitaires ou équipements de sécurité ne seront payables par la Ville.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Afin d'informer les résidents des travaux d'aménagement, l'arrondissement mettra en place la série d'actions suivantes :

- mise à jour du site Info-Travaux de la Ville de Montréal;
- mise à jour du contenu de la page Web sur le site de l'arrondissement;
- distribution d'un avis aux résidents limitrophes.

Cette décision sera aussi annoncée dans le communiqué des faits saillants de la séance du conseil qui est diffusé sur le fil de presse, dans les médias sociaux et l'infolettre, ainsi que sur le site Web de l'arrondissement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Le calendrier préliminaire est le suivant :

- Octroi du contrat : Suite à l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées.
- Début des travaux du contrat : juillet/août 2023.
- Fin des travaux du contrat : octobre 2023.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Ce dossier est conforme aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs de la Ville de Montréal et de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur, le directeur de direction ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Johane MORIN)

Certification de fonds :

Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs (Odette NTAKARUTIMANA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Service des finances, GDD Brenan / PMR, Odette Ntakarutimana

Parties prenantes

Patrick RICCI, Service des infrastructures du réseau routier

Tommy BEAULÉ, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Marie-Andrée BLOUIN, Service des grands parcs_du Mont-Royal et des sports

Ève LEDUC, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Lecture :

Patrick RICCI, 8 juin 2023

Tommy BEAULÉ, 7 juin 2023

Maurice OVIEDO, 7 juin 2023

Marie-Andrée BLOUIN, 6 juin 2023

RESPONSABLE DU DOSSIER

Henry Alexander MARTIN
Chargé de projets - Génie civil

ENDOSSÉ PAR

Benoît MALETTE
Chef de division études techniques

Le : 2023-06-06

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jean-François MORIN

directeur(-trice)-developpement du territoire et etudes
techniques